



EDITO



Les conseillers du CIROMK IdF-la Réunion ont vu leur tiers sortant renouvelé au mois de juin, et un nouveau bureau a été élu début juillet. La trêve estivale passée, notre Conseil s'est réuni le 03 septembre pour élire les membres qui composent la nouvelle Chambre Disciplinaire de Première Instance.

Les difficultés des premières heures, liées à la résistance attendue à la mise en place d'une Institution nouvelle, et donc à la modification substantielle de notre paysage professionnel, appartient maintenant au passé. Si l'Institution ordinaire ne soulève plus de rejet significatif de la part d'une très grande majorité des confrères, elle n'a cependant pas encore passé l'étape de l'engouement. Il s'agit donc pour nous, maintenant, de réunir le plus grand nombre, de faire émerger l'intelligence collective, pour accompagner notre profession vers sa maturité, et « transformer l'essai ».

La contribution de notre conseil Interrégional à cette nouvelle organisation sera celle que nous voudrions bien mobiliser, individuellement et collectivement, pour apporter notre pierre à l'édifice.

Nous savons qu'il n'y a pas qu'une vérité, que le prisme à travers lequel nous décryptons ce que nous supposons être la vérité nous appartient individuellement. Il nous revient donc aussi d'être conscient des vérités que peuvent exprimer les autres. Seul le débat, l'expression de ses idées, mais aussi l'écoute de celles des autres, semble être en capacité de nous rapprocher, de nous permettre de construire ensemble. Imaginer que nous pourrions imposer aux autres, comme imaginer que nous puissions béatement nous laisser imposer nos conduites par d'autres, participe d'une logique antinomique avec celle d'une expression démocratique.

Les conseils régionaux de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes ont plusieurs missions régaliennes explicites, mais doivent aussi probablement dépasser celles-ci, développer des ressources pour participer à la co-construction de notre avenir professionnel, faire émerger le sens commun, valoriser ce qui crée notre identité professionnelle, actuelle et future, permettre à la Kinésithérapie de se développer à travers ses multiples facettes, assurer aux patients le meilleur de nous.

La coordination entre les structures permet de développer des discours cohérents, contributifs, à la mise en place de « projets visés » partagés. Réservoirs d'idées, les régions enrichissent les données qui permettent l'élaboration de projets globaux, complétant ainsi la réflexion menée au niveau du Conseil National.

Cette coordination ne peut se faire sans la transmission des informations utiles à son fonctionnement, et la rétention, ne serait-ce que partielle de celles-ci semble contre productive.

Le CIROMK IdF-la Réunion, très attaché à cette interaction entre les structures, continuera à promouvoir ces échanges, à favoriser les rencontres, à faciliter la mutualisation.

La représentation de la profession n'a de sens que dans la mesure où elle participe d'une construction partagée, que les discours sont en phase avec les réalités du terrain.

Les régions sont amenées à prendre une place prépondérante dans l'organisation administrative de notre pays, et bientôt de l'Europe. Synthèses d'une identité culturelle et sociale, elles sont le creuset d'énergies et de compétences multiples, mais sont aussi en capacité de démontrer des spécificités qui les lient. Elles sont identifiées comme les cellules de demain. Notre Institution ordinaire pourra difficilement nier cette réalité, au risque de générer des tensions inutiles, de pérenniser une organisation obsolète de notre société.

Sommaire

Page 2

Edito suite

Agenda

Page 3

3 nouveaux élus au
CIROMK IdF-la Réunion

Page 4

Composition de la Chambre
Disciplinaire de Première
Instance

Composition des
commissions

Déjà l'automne, et c'est
reparti

Page 5

Vive la rentrée !

Extrait « 2008-2009 a vu la mise en place de la Commission EPP. Immédiatement constituée, elle s'est mise au travail et durant ces 2 ans nous avons jeté les bases de « l'édifice EPP ». L'aboutissement de ce premier travail fut notre journée du 5 mai qui fut le point d'orgue de ce premier acte... »

Page 6

Les conférences débats, un
nouveau cycle

Le symposium 2009
Périnée & pathologies
radiculo-médullaires

Page 7

Actualité du CNOMK

Page 8

Le téléthon

Nous contacter

Si la cohésion nationale est indispensable sur les fondamentaux qui nous fédèrent, l'entité régionale doit exister autrement qu'à travers un simple rôle de courroie de transmission.

En Ile de France-Réunion, nous regroupons près de 15% des MK, et formons, à travers les IFMK, près du tiers des diplômés de demain. Nous regroupons 9 départements, bientôt 10, pour une démographie qui dépasse 1/10ème de la population nationale. C'est aussi la proximité avec les instances décisionnaires, le contact direct avec les organisations professionnelles.

Les ARS se dessinent, et nous serons les interlocuteurs privilégiés de l'organisation de la santé sur notre région. La liaison avec les conseils ordinaires des différentes professions de santé, mais aussi de l'ensemble des professions libérales régionales, constitue une priorité de cette nouvelle mandature.

Il semble donc indispensable qu'au-delà de la mission de coordination qui nous incombe, la mission de représentation de la profession nous soit clairement déléguée.

Le développement professionnel continu, ex EPP, constitue un challenge pour tous.

Nous sommes tous co-responsables les uns des autres. Nous nous devons donc d'être exigeants entre nous, comme nous nous devons d'être attentifs aux propositions de chacun, et leur reconnaître toute leur valeur. Les incertitudes qui entourent ce concept doivent probablement être comprises comme des invitations à l'action. L'inquiétude ou la résistance à « l'évaluation » perçue ou exprimée par de nombreux confrères nécessitent un accompagnement.

Justifier nos pratiques, savoir identifier nos référentiels, remettre en question nos dogmes, sans complaisance, autant d'étapes à passer sur le chemin d'une future profession médicale à compétences définies.

C'est dans ce cadre que la promotion des actions valorisantes trouve sa justification.

Notre commission EPP saura innover, être force de propositions, être aidante.

Le cycle de conférences du CIROMK IdF-la Réunion, engagé lors de notre dernière mandature, sera l'occasion de visiter des domaines de réflexions inhabituels, et de nouveaux rendez-vous seront programmés, favorisant l'interactivité..

L'aspect disciplinaire qui nous est conféré ne peut pas être passé sous silence. Les assesseurs de la chambre disciplinaire de première instance nouvellement élus siègent pour éclairer le magistrat qui sera amené à se prononcer sur les litiges ou les affaires qui lui sont présentées.

J'espère vous annoncer prochainement la mise en place de la SASCROMK.

Une profession en capacité de se juger est une profession en marche vers sa responsabilité, son autonomie. Nous devons là encore faire preuve d'humilité, faire montre de tolérance et de compréhension, sans pour cela accepter l'inacceptable.

Autour d'élus particulièrement performants dans le domaine juridique, notre équipe est appuyée par notre greffière, et bientôt un juriste qui viendra aussi en appui des conseils départementaux, en particulier dans l'analyse des contrats.

Faisons donc ensemble, unissons nos énergies, faisons-nous confiance.

Le CIROMK IdF-la Réunion participera activement aux états généraux de la kinésithérapie, le CIROMK IdF-la Réunion mettra en place les groupes de discussion, ainsi que tous les outils utiles à l'émergence de la Kinésithérapie du XXIème siècle.

Le CIROMK IdF-la Réunion prendra sa place dans l'évolution de notre Institution ordinale.

Dominique Pelca
Président

AGENDA

Activités du mois de septembre

3 septembre

Réunion Plénière

Election des membres de la Chambre Disciplinaire de 1ère Instance

8 septembre

Réunion de bureau

Rencontres au conseil régional d'Ile de France de l'ordre des médecins

10 septembre

Réunion de coordination des présidents d'Ile de France et de la Réunion

11 et 12 septembre

Master 2 « science de l'éducation » Session 4

16 septembre

Réunion du groupe de travail APA

22 septembre

Invitation à la présentation à la presse des résultats du questionnaire EPP du CIROMK PACAC

23 septembre

Réunion commission EPP

25 et 26 septembre

Master 2 « science de l'éducation » Session 4

30 septembre

Rendez-vous avec le magistrat de la chambre disciplinaire de première instance



REUNIONS A VENIR...

1er octobre

Plénière

3 décembre

Plénière

)))) LES NOUVEAUX ELUS DU CIROMK IDF-LA REUNION



Chers collègues,

Je ne manquerai pas cette occasion donnée par la sortie de ce nouveau numéro d'Info Conseillers pour remercier chaleureusement les élus salariés de la confiance qu'ils ont bien voulu m'accorder.

Je tiens également à profiter de cette tribune pour me présenter et présenter les raisons qui m'ont conduit à servir notre institution et à travers elle, notre profession.

Conseiller ordinal dans le département de Seine et Marne depuis la création de l'Ordre, j'occupe un siège aux commissions "Tableau" et "Entraide". Je fais également partie de la Chambre Disciplinaire de Première Instance et comme vous le savez du conseil interrégional d'Ile de France et de la Réunion. C'est plus particulièrement à la commission "Evaluation des Pratiques Professionnelles" que j'ai décidé d'apporter mon concours.

Ce cheminement fait suite à un parcours professionnel qui m'a conduit, dans le cadre d'une activité exclusivement salariée en réadaptation cardio-vasculaire, à la prise de conscience suivante ; l'avenir de la kinésithérapie est entre nos mains.

Au cours des 10 années écoulées j'ai eu le souci constant d'améliorer mes compétences par le biais de divers formations et parfois en remettant en cause certaines pratiques professionnelles auxquelles il me fallait donner du sens. J'ai dû emprunter alors la voie de la recherche pour valider mon hypothèse.

Une formation toute particulière m'a conduit sur le chemin de l'université pour l'obtention d'un master en Sciences de l'Education, ce qui me permit de réfléchir sur la problématique liée à l'éducation thérapeutique, j'acquis également certaines connaissances pour ce qui concerne la méthodologie à la recherche.

Au delà ce travail libérateur, une question sous-jacente s'est imposée à moi, je veux parler de l'identité professionnelle des masseurs-kinésithérapeutes. Selon moi elle conditionne tout notre exercice; que ce soit pour l'établissement de notre diagnostic, dans le choix et la réalisations de nos attitudes et pratiques thérapeutiques ou encore dans les rapports entretenus auprès des patients et des différents acteurs de santé.

J'ai réalisé alors l'importance de cet outil formidable qu'est l'Ordre pour travailler cette question et permettre d'avantage de promotion pour notre profession. Celle-ci connaît d'ailleurs un contexte législatif favorable au regard de nos soixante années d'existence.

Le législateur reconnaît en effet notre valeur intellectuelle, avec l'accès à la prescription, le libre choix de nos techniques, notre responsabilité lorsque la question disciplinaire se pose... Bien entendu cela implique l'acceptation d'un contrôle et donc la possible remise en cause de nos pratiques. Ceci ouvre en réalité de nouvelles perspectives pour la kinésithérapie, tout dépendra de la manière dont nous procéderons pour accéder à notre émancipation, avec comme clef du problème l'ouverture d'une discipline de kinésithérapie au sein de l'université.

Bien confraternellement

Florent Teboul
Conseiller



L'île de la Réunion à la chance depuis cette année d'être représentée par 2 conseillers.

Nouvel élu, je suis trésorier départemental depuis la création de l'Ordre. J'espère pouvoir aider à la coordination entre les départements et l'interrégion grâce à ma connaissance de cette fonction et de ses difficultés. J'aimerais pouvoir relayer et aider l'interrégion dans le développement des informations à destination de la Réunion.

De plus, je souhaiterais faire en sorte que tous les masseurs kinésithérapeutes locaux puissent bénéficier de l'énergie déployée par le CIROMK IdF-la Réunion dans l'organisation et la réalisation des manifestations (conférences, journées EPP.....) malgré l'éloignement.

Enfin, j'espère avec ce mandat de conseiller interrégional, contribuer à une unité ordinale entre le département et la région."

Amitiés.

Yannick Ah-Pine
Conseiller



Nouvellement élu Conseiller au Conseil interrégional Ile de France – la Réunion, mais militant de la première Heure pour la création de notre Ordre ; je me suis investi comme l'un des membres fondateurs du Comité de défense de l'Ordre des MK qui, en 1997,

remit la décision du ministre en cause et l'emporta devant le Conseil d'Etat.

Je m'intéresse depuis plus de trente ans aux problèmes que peuvent rencontrer au quotidien nos confrères dans leurs conditions d'exercice que ce soit dans des groupes mono ou pluri professionnels.

Les problèmes fiscaux sont plus particulièrement de ma compétence en tant que responsable du collège kinésithérapeute d'une importante association de gestion agréée de professionnels de santé.

Enfin, je suis fier d'appartenir au Conseil interrégional IdF Réunion, véritable lien entre les CDO et le CNO et je ferai le maximum pour apporter utilement ma modeste participation à la construction de l'édifice ordinal.

Philippe Boisson
Conseiller



)))) ACTUALITES DU CIROMK IdF-la Réunion

COMPOSITION DE LA CHAMBRE DISCIPLINAIRE DE PREMIERE INSTANCE

Pour le collège interne « salariés »

- Pascal Dubus (titulaire)
- Lucienne Letellier (titulaire)
- Christian Fausser (suppléant)

Collège externe « salariés »

- Florent Teboul (titulaire)
- Blandine Steiner (titulaire)
- Maja Descroix (suppléant)

Pour le collège interne « libéraux »

- Alain Choulot (titulaire)
- Roland Rocton (titulaire)
- Odile Sandrin (titulaire)
- Christian Pierre-François (titulaire)
- Marie-Françoise Duffrin (titulaire)
- Jean-Louis Besse (titulaire)
- Christine Pelca Poivre (suppléant)
- Eric Charuel (suppléant)
- Bernard Gautier (suppléant)
- Pierre Bauduin (suppléant)
- Dominique Pelca (suppléant)
- Eric Delezie (suppléant)

Collège externe « libéraux »

- Jean-Pierre Lemaître (titulaire)
- Catherine Jourda (titulaire)
- Valérie Chêne (titulaire)
- Patricia Martin (titulaire)
- Daniel Sulinger (titulaire)
- Thierry Carme (titulaire)
- Alain Vessilier (suppléant)
- Philippe Cochard (suppléant)
- Dominique Aknine (suppléant)
- Ludwig Serre (suppléant)

Vous pouvez retrouver vos informations ordinaires sur <http://intranet.ordremk.fr>
Demandez à votre secrétaire les identifiants de connexion.

GRIPPE AH1N1
Retrouver toutes les informations nécessaires sur le site du gouvernement
www.grippe.sante.gouv.fr

COMPOSITION DES COMMISSIONS

LA COMMISSION EPP (Evaluation des Pratiques Professionnelles)

- Jean-Louis Besse
- Jean-Claude Charlès
- Christian Fausser
- Odile Sandrin
- Florent Teboul

LA COMMISSION du REGLEMENT INTERIEUR

- Alain Choulot
- Jean-Pierre Hermet
- Philippe Kepekian
- Marc Peytour

Le Tribunal Administratif territorialement compétent pour examiner les litiges des structures ordinaires sera désormais le Tribunal Administratif de Montreuil pour toutes les requêtes relevant de sa compétence et enregistrées à compter du 1er novembre 2009.

DÉJÀ L'AUTOMNE, ET C'EST REPARTI

Les chantiers ne manquent pas. La profession s'interroge de toutes parts. Finie la solitude douillette du cabinet, les compliments lénifiants des patients fidèles. Des groupes se forment, on se regarde, on se pose des questions. Dans le fond, on ne se connaissait donc pas si bien ou si peu. Curieux ce nouveau regard vers l'autre, que fais-tu ? Comment le fais-tu ? Et voilà, ça s'organise, et les Etats généraux apparaissent, les 14 propositions aussi, notre questionnaire du 3 septembre qui arrive. A vous de jouer, de participer, il faut des réponses. On a dit : apprendre à mieux connaître autrui, c'est mieux se connaître. C'était le cas, lors de la dernière réunion des présidents. Ils ont pu échanger leurs expériences, harmoniser leurs relations, dans une ambiance studieuse et constructive. Le CIROMK IDF R commence à structurer son rôle de coordination. Nous attendons vos propositions pour construire les projets de 2010.

Bernard CODET
Vice-président

VIVE LA RENTREE !

2008-2009 a vu la mise en place de la Commission EPP. Immédiatement constituée, elle s'est mise au travail et durant ces 2 ans nous avons jeté les bases de « l'édifice EPP ». L'aboutissement de ce premier travail fut notre journée du 5 mai qui fut le point d'orgue de ce premier acte.

Maintenant, la rentrée est là et 2010 se profile déjà : la Commission EPP reprendra ses travaux le 23 septembre 2009. La tâche qui s'annonce est comme à l'habitude vaste avec des contours plus ou moins limités. Cependant les grandes lignes de ce chantier sont déjà dessinées :



- Notre Facilitateur, Frank Lagniaux aura terminé sa formation au près de l'HAS et pourra nous rendre compte de son travail. Avec lui nous pourrions choisir un thème de travail en partenariat avec les CDO.
- La Commission EPP mettra en place un partenariat privilégié avec chaque CDO pour mieux faire remonter les idées de chaque confrère. Nous comptons beaucoup sur cette liaison pour refléter au mieux les idées sur l'EPP défendues par les professionnels de base.
- Une autre de notre préoccupation sera la valorisation du parcours du patient dans la filière soins et en particulier nos rapports entre la kinésithérapie de ville et la kinésithérapie à l'hôpital. Ce travail doit améliorer considérablement le parcours de soins avec un renforcement des échanges entre salariés et libéraux
- Nous serons attentifs aux directives du CNO qui ne manquera pas de nous indiquer les différents caps à tenir. Enfin la nouvelle loi HPST devrait nous débloquer des fonds pour le déploiement de notre travail.
- Enfin nous ne perdrons pas de vue qu'en 2010 se tiendront les Etats Généraux de la Kinésithérapie et que la Commission EPP prendra une part active à cet évènement national qui sera une grande première pour la kinésithérapie.

Comme vous le voyez chers amis, le travail ne manque pas et 2010 sera une année dense et riche. La Commission EPP compte sur chacun d'entre vous, quelques soient votre mode d'exercice. L'EPP est l'affaire de tous. Nous comptons sur vous et nous vous souhaitons à toutes et tous une excellente reprise et vive la rentrée !

Jean-Louis BESSE
Commission EPP

Les conférences

du Conseil Interrégional de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes d'Ile de France et de la Réunion

Cycle de conférences

2009/2010

Thèmes à venir (liste non exhaustive, titres provisoires)

- Kinésithérapie et recherche
- Kinésithérapie et économie de santé
- Kinésithérapie et publications
- Quel exercice de la kinésithérapie demain ?

Vous souhaitez exposer vos travaux, vous souhaitez nous proposer un intervenant, vous souhaitez voir un thème particulier traité, contactez notre secrétariat :

01 48 22 82 82
ou secretariat@ordremk-idf.fr

Conseil Interrégional de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes d'Ile de France et de la Réunion
5 rue Francis de Pressensé 93210 La Plaine Saint Denis
Tél. : 01 48 22 82 82 - Fax : 01 48 22 64 95

<http://idf reunion.ordremk.fr>



Voir article page 6...





Le CIROMK IdF-la Réunion reprend, dans ses locaux de la Plaine Saint Denis, à partir du mois d'octobre 2009, le cycle de conférences à destination des masseurs kinésithérapeutes franciliens initié l'an dernier.

Ces conférences auront une fréquence trimestrielle, et seront suivies d'un débat avec le conférencier.

Un résumé succinct des interventions est disponible sur le site du CIROMK IdF-la Réunion, <http://idf reunion.ordremk.fr> quelques jours après celles-ci. Il est aussi possible de consulter les archives des conférences passées.

Les conférenciers, sollicités pour leur expertise dans un domaine spécifique, exposent pendant environ 1 heure leurs travaux, ou abordent un thème de réflexion qui est mis en tension avec l'exercice de la kinési-

thérapie, dans une visée prospective.

Le nombre de places limité nous impose de mettre en place un système de réservations.

C'est donc votre réactivité qui sera le critère de sélection pour obtenir le sésame indispensable pour assister à ces conférences.

Le programme de ces conférences sera indiqué par voie de presse, et sur notre site . Les réservations seront faites par téléphone, auprès du secrétariat du CIROMK IdF-la Réunion. (Virginie Tadount Coomans ou Solène Berger, 01 48 22 82 82).

Vous recevrez une invitation par mail, qui vous sera demandée lorsque vous vous présenterez à la conférence. Vous recevrez alors une attestation de présence, ainsi qu'un tiré à part du texte du conférencier.

Un appel à communication sera publié dans la presse professionnelle, ainsi que sur le site du CIROMK IdF-la Réunion, pour préparer les conférences du trimestre à venir.

A travers ces conférences, le CIROMK IdF-la Réunion entend prendre sa part dans le projet de promotion et de valorisation de la profession de Masseur Kinésithérapeute. Pour les Masseurs Kinésithérapeutes franciliens, le CIROMK IdF-la Réunion souhaite devenir un partenaire de la formation continue, participer à la diffusion du savoir, constituer un lieu de rencontres et d'échanges, participer à la construction de la Masso Kinésithérapie de demain.

Nous espérons sincèrement que cette initiative vous séduira, et vous attendons très vite dans les locaux du CIROMK IdF-la Réunion .

Très confraternellement

Les conseillers ordinaires de l'Interrégion Ile de France La Réunion

SYMPOSIUM 2009
Périmétrie & pathologies radiculo-médullaires
Vendredi 9 octobre 2009

Siège Principal de Pfizer
23-25 Avenue du Docteur Lannelongue
75014-PARIS

Retrouvez toutes le programme et informations sur cet évènement sur le site

www.syringomyelie.fr

Et renvoyer votre coupon réponse à :

Mme Cécile PECHEUX
Service de Neurochirurgie
Centre de référence de la Syringomyélie
CHU de Bicêtre
A renvoyer à : 78 rue du Général Leclerc
94275 LE KREMLIN BICETRE Cédex
cecile.pecheux@bct.aphp.fr



ACTUALITES DU CONSEIL NATIONAL

ENQUETE NATIONALE SUR LES ETATS GENERAUX

RAPPEL :
Plus que 5 jours pour répondre
à l'enquête nationale sur les Etats Généraux de la profession !
Nous comptons sur vous, vous avez jusqu'au 20 septembre 2009

Lien direct : [États généraux des masseurs-kinésithérapeutes >>> Enquête](#)
Site : <http://www.ordremk.fr/>



Retrouvez toutes les lois, décrets, arrêtés,...
sur <http://www.legifrance.gouv.fr/>
Service Public de la diffusion du droit

LIBRE PRESTATION DE SERVICE

Retrouvez sur le site du CNOMK, onglet « texte publié au JO » l'article **2009-957 du 29 juillet 2009** relatif à la reconnaissance des qualifications professionnelles des ressortissants des Etats membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen pour l'exercice des professions de préparateur en pharmacie et préparateur en pharmacie hospitalière, d'auxiliaires médicaux et de conseiller en génétique.

www.ordremk.fr

DECRET

Décret n° 2009-955 du 29 juillet 2009 relatif au bilan kinésithérapique

NOR: SASH0911808D

Version consolidée au 3 août 2009

Le Premier ministre,

Sur le rapport de la ministre de la santé et des sports,
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 4161-1 et L. 4321-1 ;
Vu l'avis du Haut Conseil des professions paramédicales en date du 23 janvier 2009 ;
Vu l'avis de l'Académie nationale de médecine en date du 1er avril 2009 ;
Le Conseil d'Etat (section sociale) entendu,

Décète :

Article 1

Le dernier alinéa de l'article R. 4321-2 du code de la santé publique est remplacé par les dispositions suivantes :
« Ce bilan est tenu à la disposition du médecin prescripteur.
« Le traitement mis en œuvre en fonction du bilan kinésithérapique est retracé dans une fiche de synthèse qui est tenue à la disposition du médecin prescripteur. Cette fiche lui est adressée, à l'issue de la dernière séance de soins, lorsque le traitement a comporté un nombre de séances égal ou supérieur à dix.
« Elle est également adressée au médecin prescripteur lorsqu'il est nécessaire de modifier le traitement initialement prévu ou lorsque apparaît une complication pendant le déroulement du traitement. »

Article 2

La ministre de la santé et des sports est chargée de l'exécution du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 29 juillet 2009.

François Fillon

Par le Premier ministre :

La ministre de la santé et des sports,
Roselyne Bachelot-Narquin

Association française contre les myopathies (AFM) : Deux semaines de massages pour le Téléthon

« Pour la deuxième année consécutive l'Ordre va, aux côtés de l'**Association française contre les myopathies (AFM)**, s'investir dans le Téléthon.

Pendant les deux semaines qui encadrent cet événement, soit entre le 1er et le 11 décembre, les praticiens qui le désirent pour penser des massages de une rétribution qui sera en la part des masseurs kinésithérapeutes. L'élargissement de cette permettre aux kinésithérapeutes et plus rationnellement Un massage pour le Télé-

Ils vont pouvoir organiser, à ceux de recevoir des massages en compte, dans un qu'il est très chargé à cette de celles et ceux désirant bénéficier.

Car parallèlement à l'engagement c'est aussi une opération de s'agit : il faut en effet faire savoir que les masseurs-kinésithérapeutes sont les praticiens les plus compétents pour dispenser des massages de bien-être en toute sécurité.

Enfin, les résultats de l'opération en 2008 ont incité l'AFM à faire du Conseil national de l'Ordre un de leurs quatre partenaires majeurs (de l'AFM) aux côtés des pompiers de Paris, de la Société Mars et de la Poste. L'AFM communiquera largement sur ce partenariat au moment du lancement du Téléthon 2009 et pendant toute l'opération elle-même.

Il y a donc là un véritable défi à relever.

Si les masseurs-kinésithérapeutes avaient reversé 130 000 euros à l'AFM l'an passé, ils ambitionnent cette année de multiplier cette somme par 10. C'est donc 1,3 millions d'euros, qu'ils espèrent reverser à l'AFM. »



leur guise, l'accueil du public désireux de bien-être et, ainsi, mieux planning dont nous savons bien époque de l'année, les demandes bénéficier des massages de bien-

gement fort au côté de l'AFM, promotion de la profession dont il voir au plus grand nombre que les

Extrait de la « Lettre de l'Ordre des Masseurs Kinésithérapeutes N°16 » du Mardi 8 septembre 2009

**L'info conseillers du
Conseil Interrégional de l'Ordre
des Masseurs Kinésithérapeutes
d'Ile de France et de la Réunion**

Editeur :
CIROMK IdF-la Réunion

Directeur de la publication :
Dominique Pelca

Secrétaire de Rédaction :
Eric Delezie

Conception :
Virginie Coomans

Impression :
CIROMK IdF-la Réunion

On participé à ce numéro :
*Jean-Louis Besse
Eric Charuel
Bernard Codet
Christian fausser*

JOINDRE VOTRE CONSEIL

5 rue Francis de Pressensé
93210 La Plaine Saint Denis

Tél. : 01 48 22 82 82
Fax : 01 48 22 64 95

secretariat@ordremk-idf.fr

<http://idf reunion.ordremk.fr>

Secrétaires :
Virginie Coomans
Solène Berger

Horaires d'ouvertures :
du lundi au vendredi
de 9h à 17h